

Genève, 28 Juillet 2010 (ACTRAV INFO) : Les syndicats sont invités à envoyer des informations notamment sur les aspects pratiques de l'application des lois et politiques dans leurs pays.

Participation syndicale dans les activités normatives 2010
Bureau des activités pour les travailleurs – ACTRAV, BIT Genève

Activités demandées pour 2010	Délai
A. Envoi des commentaires sur l'application des conventions ratifiées (Articles 22 et 23 de la Constitution de l'OIT)	1^{er} septembre 2010 Le cycle des rapports pour chaque pays peut être consulté à l'adresse suivante: http://webfusion.ilo.org/public/db/standards/normes/schedule/index.cfm.cfm?lang=FR Envoyer à normes@ilo.org
B. Envoi des réponses au questionnaire sur la <i>sécurité sociale</i> (Etude d'ensemble basée sur l' Article 19 de la Constitution de l'OIT)	1^{er} septembre 2010 - Le questionnaire est disponible à l'adresse suivante: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---normes/documents/questionnaire/wcms_105064.pdf Envoyer à normes@ilo.org
C. Envoi des commentaires dans le cadre de l'examen des rapports annuels en vertu du suivi de la Déclaration de 1998 (seulement pour les conventions non ratifiées)	1er août 2010 Le questionnaire est disponible à l'adresse suivante: http://www.ilo.org/declaration/follow-up/annualreview/Reportforms/lang--fr/index.htm Envoyer à declaration@ilo.org
Envoi des commentaires au Rapport sur un possible instrument sur le Travail Décent pour les Travailleurs Domestiques	18 novembre 2010 Le rapport sera disponible sur le site web de l'OIT au plus tard le 18 août 2010 Envoyer à travail@ilo.org

Pour plus d'informations, contacter :

Beatriz Vacotto

Spécialiste en matière de Normes Internationales du Travail
et questions juridiques

BIT-ACTRAV

Tel 0041 22 799 69 07

Fax 0041 22 799 6570